

Info Flash

CONDREN

Février 2017

(Œuvre réalisée par les enfants du Service Périscolaire « Les Galopins » de Condren)

Le Mot du Maire

Les premiers frissons de l'hiver ont fait leur apparition avec beaucoup de rigueur. La Vie Communale continue son existence avec les complications actuelles mais aussi avec les moments de bonheur, avec nos bambins qui sont pleins de vie et de joie, et qui permettent de tirer par le haut la vie de notre Commune.

Les périodes sont difficiles pour toutes les petites communes et d'importants changements sont en attente avec la mise en place de la nouvelle Communauté d'Agglomération.

Il nous est indispensable de rester unis et d'apporter toute notre compréhension en cette période dont le virage reste important pour nous tous.

André BONNAVE.

Plan Local d'Urbanisme

Après adoption par le Conseil Municipal et dépôt à la Direction Départementale des Territoires, le dossier du Plan Local d'Urbanisme de la Commune est désormais opposable aux tiers.

Ce dossier est consultable en Mairie de Condren depuis le lundi 16 janvier 2017 et ce jusqu'au 17 février 2017 aux heures et jours d'ouverture de la Mairie

VEOLIA — Relevé des compteurs d'eau

Un agent Veolia Eau passera à votre domicile entre le 06 février et le 08 février 2017 afin de relever votre compteur d'eau.

Merci de permettre l'accès à votre compteur et de le libérer de tout encombrement.

Si vous possédez un chien, merci de bien vouloir prendre des précautions pour la sécurité des agents.

2017 Ce qui va changer !

- **Sortie de territoire des personnes mineures :**

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017. Renseignements en Mairie.

- **Vitres teintées au 1er janvier 2017 :**

À partir du 1^{er} janvier 2017, les vitres du pare-brise et les vitres latérales avant, côté conducteur et côté passager des automobiles ne sont plus autorisées à être teintées (135€ d'amende).

- **Prélèvements d'organes :**

Depuis le 1er janvier 2017, nous sommes tous donateurs d'organes. Si vous ne souhaitez pas faire don de vos organes après votre décès, informez vos proches, sur papier, ou inscrivez-vous au registre national des refus de dons d'organes sur internet : service-public.fr ou à l'attention de l'Agence de la Biomédecine (Plus de renseignements sur le site service-public.fr).

Sortir et bouger avec vos Associations



ALC — Expo Bourse toutes collections

Dimanche 5 février 2017

Salle Brunehaut

De 9H à 18H

Buvette et restauration sur place

Condren Solidarité—Concours de belote

Prochain concours : Jeudi 09 février 2017

Salle Brunehaut à Condren.

Rendez-vous à partir de 13H30,

6€ l'inscription, 5 parties à la mée. Lot à tous les participants



Condren Solidarité — Bourse aux vêtements

Samedi 11 février 2017

Salle Brunehaut de 8H à 17H

3€ la table

Condren Solidarité—Repas Couscous

Dimanche 12 février 2017

Repas dansant couscous

Animé par « Willy et son ensemble »

Salle Brunehaut, de 12H à 19H

Prix : 25€ par personne

Inscriptions et paiement

Madame MORELLE, tél.

06.34.68.17.77

Permanences en Mairie

Mardi et jeudi de 15H à 17H